COMPTE RENDU DE RÉUNION DE CONCERTATION

PROJET DES MINIMES

15 octobre 2026

Cette réunion était organisée dans salle du conseil par la municipalité et une agence spécialisée en médiation : **Idées Communes.** Comme annoncé lors de la réunion publique du 7 juillet, il s'agit de la première réunion de concertation.

Participants : La réunion a eu lieu en présence de :

- 4 élus de la majorité (la déléguée à la démocratie participative Mme Chauvet, l'adjoint et le conseiller à l'urbanisme (Mr Couderc et Mr Lefebvre) et l'adjointe à la communication (Mme De Bouteiller) qui jouait un rôle d'observateur.
- Une élue de l'opposition (Mme Kieny), un agent service technique (Mr Pauly)
- Des participants externes à la commune : l'architecte du projet, l'élue du département (Aude Lumeau-Préceptis), un représentant du Sicoval et une représentante du promoteur Green City
- 12 citoyens sélectionnés habitants d'Auzeville ou Castanet.

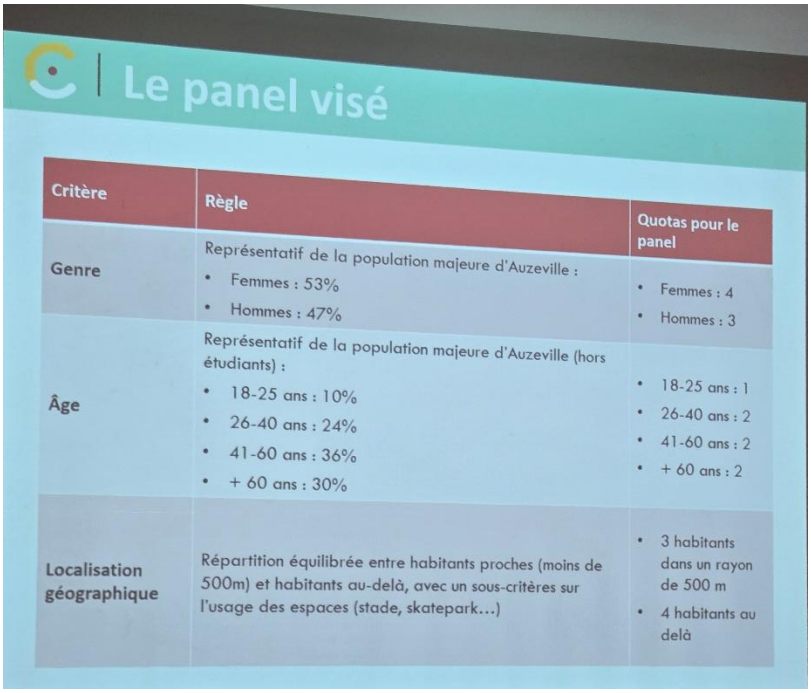

Le panel visé

Critère	Règle	Quotas pour le panel
Genre	Représentatif de la population majeure d'Auzeville : • Femmes : 53% • Hommes : 47%	• Femmes : 4 • Hommes : 3
Âge	Représentatif de la population majeure d'Auzeville (hors étudiants) : • 18-25 ans : 10% • 26-40 ans : 24% • 41-60 ans : 36% • + 60 ans : 30%	• 18-25 ans : 1 • 26-40 ans : 2 • 41-60 ans : 2 • + 60 ans : 2
Localisation géographique	Répartition équilibrée entre habitants proches (moins de 500m) et habitants au-delà, avec un sous-critères sur l'usage des espaces (stade, skatepark…)	• 3 habitants dans un rayon de 500 m • 4 habitants au delà

1 – Déroulé de la réunion

Dans un premier temps, l'agence a rappelé le projet de construction des Minimes.

Puis, une diapo a présenté des éléments de réponse :

- Le nombre de place de parking ou le bilan carbone du projet n'avaient pas été demandé lors de la réunion publique du 6 juillet
- Le nombre de passage de voitures : estimation faite du 17 au 24 février 2026**, sans doute sous-estimée** puisque les vacances scolaires ont débuté le 20 février ! Donc, cette information était déjà disponible en juillet mais n'avait pas été communiquée !

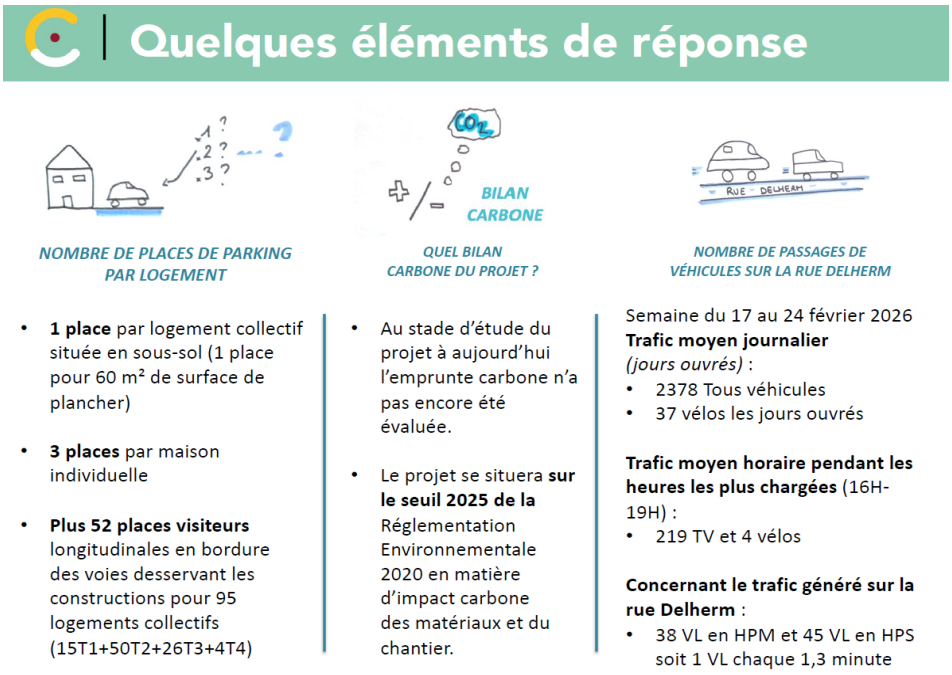

Les participants ont ensuite été répartis en 2 groupes.

Dans un premier temps, il s'agissait de présenter son voisin aux autres membres du groupe après une interview croisée, puis dans un deuxième temps, de découper et coller sur un papier les 3 enjeux considérés comme les plus importants.

Ensuite, chaque personne avait **2 min pour pouvoir s'exprimer !** chronométrées au sablier.

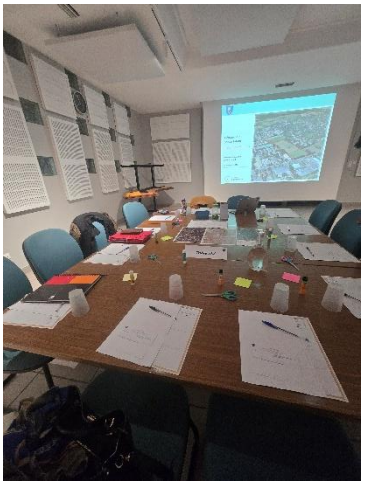

2 – Restitution des groupes de travail

Les enjeux identifiés dans les groupes :

	Groupe 1	Groupe 2
1er enjeu	L'accueil de nouveaux habitants et le fait de pouvoir rester sur la commune. Il a été noté **un point de divergence entre les habitants et la maîtrise d'ouvrage (promoteur et élu à l'urbanisme)**.	**Conserver la tranquillité des riverains**, le cadre de vie, le bien-être. C'est un lieu de rencontre des habitants. Notion d'héritage, issu d'un leg à la commune. C'est un bien commun.
2ème enjeu	**Enjeu de sécurité des populations** environnantes pour les enfants, les vélos et le lien entre les 2 communes de Castanet et d'Auzeville. C'est clairement un **NON à la route** depuis la rue du Dr Delherm qui a été exprimé.	**Préserver la nature**, les espaces verts de fraîcheur, la biodiversité (présence de petits animaux), éviter les îlots de chaleur. Disposer d'une zone verte.
3ème enjeu	**Préserver l'environnement**, dans le projet et autour du projet en lien avec le changement climatique, les canicules à répétition	**Enjeu de sécurité** des enfants, des promeneurs. Proposition de mutualiser l'accès au lotissement depuis les commerces pour préserver cette sécurité et éviter l'artificialisation des sols par une route.
Autres points	**La préservation d'un cadre de vie** agréable, la responsabilité envers les générations futures. Préserver la vue sur la plaine depuis le terrain de foot. Pas de commerce à tout prix sinon, quel type de commerce, adapté aux habitants	**Fluidité des déplacements avec un avis divergent** : 1 avis (élu à l'urbanisme) contre le fait de surcharger la RD8213 contrairement au reste du groupe **favorable à l'accès depuis la RD813**. Proposer des voieries adaptées mais pas depuis la rue Delherm Aller vers la RD813 l'accès au transport par bus et la piste cyclable (REV) Pour la petite faune : clôtures adaptées Chantier : respect des délais, maîtrise des nuisances sonores.

3 – Notre analyse

A l'issue de la réunion, de nombreux participants sont repartis avec le sentiment que le cadre imposé limitait fortement les échanges, considérant que les marges de discussion étaient particulièrement restreintes : 2 minutes chronométrées sous sablier !

S'agit-il réellement d'une concertation destinée à écouter les citoyens ou d'un exercice de communication visant à valider un projet déjà arrêté ?

Il s’agissait là de la première des 2 réunions de concertation : la tenue de 2 réunions de concertation au regard du mécontentement est questionnable.

Par ailleurs, pourquoi le promoteur, l’architecte et les élus directement impliqués dans la défense et la promotion du projet ont-ils participé aux groupes de travail ? Leur rôle n’aurait-il pas dû être avant tout d’écouter les habitants plutôt que d’influencer les échanges ?

L’agence a présenté des données comme des premiers éléments de réponse pour répondre à des questions qui n’ont même pas été posées. Pour les données de circulation, puisqu'elle avait visiblement toutes les informations à sa disposition, comment expliquer que Madame la Maire affirmait, lors de la réunion de juillet, ne disposer d'aucun élément technique ? Y aurait-il un manque de transparence

A noter : **Ni Madame la maire, ni sa première adjointe n’ont jugé utile d’être présentes à cette réunion sur l’un des projets les plus contestés et structurants de la commune.**